

L'ARMÉE DU CRIME

De la *Libre Parole*, sous la signature de M. Edouard Drumont :

Dans ces dernières années, nous voyons les crimes contre les personnes aller successivement de 1,037 à 1,193 et à 1,216. Si nous décomposons ce total, nous voyons monter les assassinats de 140 à 169 ; les meurtres de 163 à 186, à 222, à 230, à 274 ; les parricides de 9 à 12 ; les coups et blessures ayant entraîné la mort de 145 à 171 ; les viols sur les adultes de 58 à 62.

Les crimes contre les propriétés « déferés au jury » étaient, en 1902, au nombre de 787. Ils atteignent, en 1905, le chiffre de 1,020. Les vols et abus de confiance qualifiés ont progressé

de 640 à ~~654~~ à 668, à ~~680~~. Les incendies ont monté de 120 à 141.

L'antique probité qui distinguait autrefois les officiers ministériels n'est plus qu'un lointain souvenir. Dès l'année 1892, Trarieux, alors ministre de la justice, écrivait, dans un rapport au président de la République : « La criminalité des notaires est devenue quarante-trois fois supérieure à celle de la moyenne des citoyens français. »

En 1825, les infractions dont les auteurs restaient inconnus ne dépassaient pas 10,000 ; sous le Second Empire, elles oscillaient autour de 30,000 ; en 1905, dernière année dont la statistique ait été publiée, elles atteignent le chiffre formidable de « 107,710 ».

C'est ce qui explique le nombre sans cesse croissant des affaires dites « classées », c'est-à-dire des affaires que les magistrats renoncent à instruire parce qu'ils désespèrent de découvrir les auteurs des crimes ou des délits. En 1890, la proportion était de 63 % ; aujourd'hui, elle est de 71 %.

vées sortant du pavillon Marsan. Dans quel bureau étaient-elles allées ? Je l'ignore... Le citoyen Berthancourt peut trouver quelque utilité à connaître ce renseignement.

— Entendu ! au revoir.

Les deux femmes reprurent le chemin qu'elles avaient suivi pour gagner les Tuileries, mais rue Saint-Honoré elles s'engagèrent dans la rue de la Ferronnerie, prirent la rue Saint-Denis et entrèrent dans la rue des Lombards, qu'elles suivirent désormais, sans s'arrêter, jusqu'à la rue des Juifs. Là, elles tournèrent à gauche, ne tardèrent pas à arriver rue de Paradis, d'où elles gagnèrent la rue du Pas-de-la-Mule.

Enfin, elles s'arrêtèrent devant un vieil hôtel, remontant à l'époque de Louis XII

de la chair, pièce en trois actes, de Mme Georges Maldague, et de *l'Herbe tendre*, comédie en un acte, de M. Albert Schwartz.

Carmen à l'Opéra.

Voici la distribution définitive de la représentation de *Carmen* qui doit avoir lieu le 29 décembre prochain sur la scène de l'Opéra : MM. Thomas Salignac, Don José ; Jean Noté, Escamillo ; Cazeneuve, Le Dancaire ; Vigneau, Morales ; Mesmaecker, Le Remendado ; Gourdon, Lillas Pastia ; Guillamat, Zuniga ; Mmes M. Mérentié, Carmen ; Marie Thiéry, Micaëla ; Bakkers, Frasquita ; Dangès, Mercédès ; Régina Badet, une gitane.